



Les engagements
du Groupe Cofel

en faveur d'un développement responsable

RAPPORT RSE 2025

Préface



D'un point de vue social et environnemental, Cofel n'est pas une entreprise comme les autres.

Toute notre activité, tout notre savoir-faire et tous nos efforts sont dédiés au bien-être. Nos produits, lors de leur usage, ne polluent pas.

Notre fabrication est française, nos fournisseurs sont français ou situés dans nos pays voisins.

Notre démarche développement durable est structurée autour de 3 engagements qui restent immuables depuis déjà des années et qui guident notre action :

1. Offrir les meilleurs produits et services pour le confort et la santé de nos clients,
2. Être exemplaires sur notre impact environnemental,
3. Renforcer notre engagement social.

Sur les 3 engagements cités ci-dessus, nous sommes en amélioration constante et nous mesurons nos progrès.

Ce rapport présente notre démarche et nos résultats. Nous avons essayé d'être à la fois factuels et aussi ludiques que possible, exercice difficile dans ce domaine.

Bonne lecture !

Luis FLAQUER
Directeur général

Groupe Cofel

Leader de la literie en France



Une fabrication
100% française

4 usines
900 collaborateurs

750 000 matelas
350 000 sommiers

Notre mission

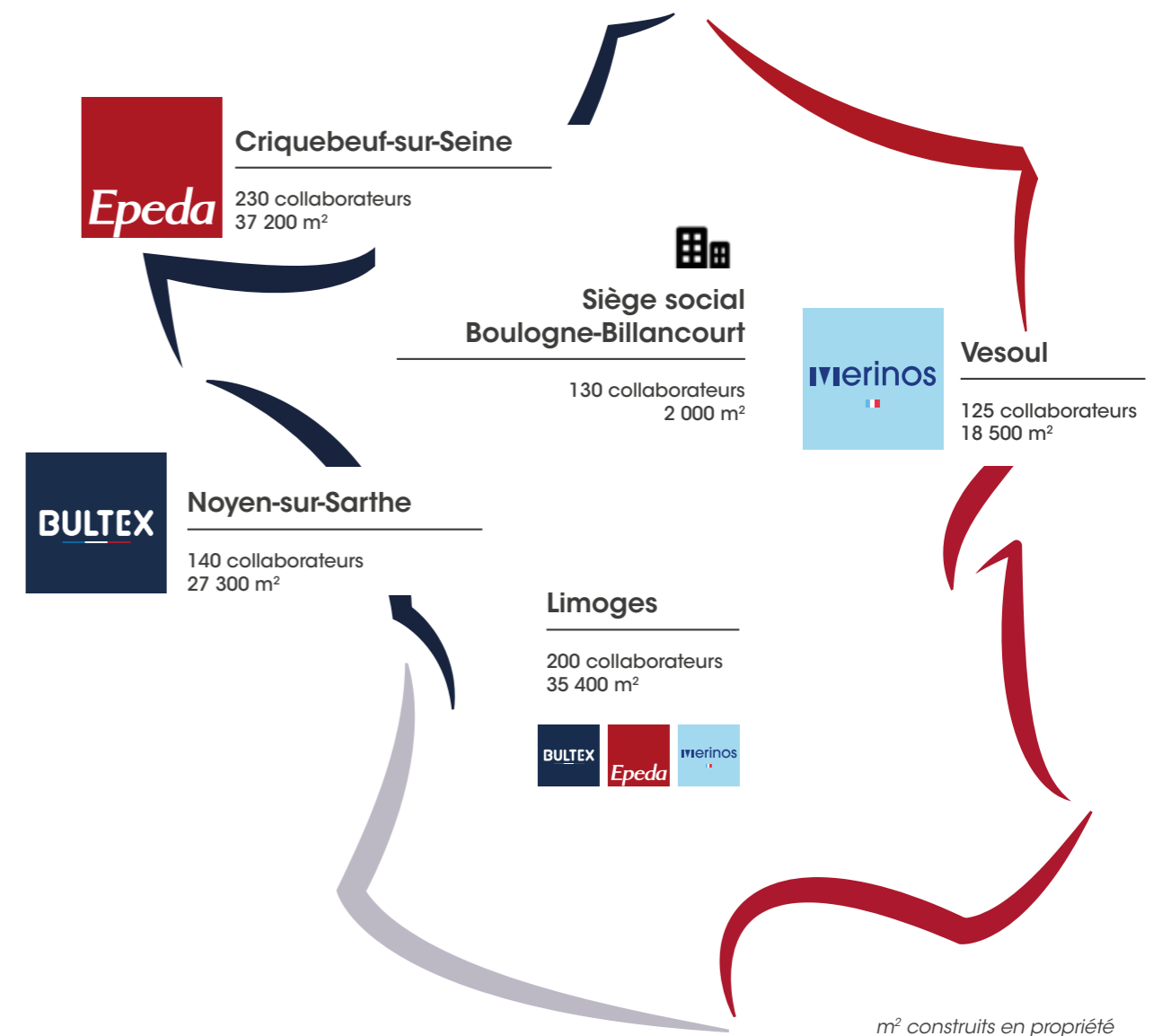
« Contribuer au bien-être des femmes et des hommes en améliorant la qualité de leur repos via la conception, la fabrication et la commercialisation des meilleurs produits de literie. »

Nos piliers

Nos femmes et nos hommes
Nos marques
Notre savoir-faire

Nos valeurs

L'esprit d'équipe
L'exigence
La convivialité



Cofel est le leader de la literie en France, avec 4 usines de production à Criquebeuf-sur-Seine, Limoges, Noyen-sur-Sarthe et Vesoul.

Le Groupe s'engage et innove constamment pour proposer le meilleur de la literie avec ses 3 marques à très forte notoriété : BULTEX, EPEDA et MERINOS.

Fort de cette expertise reconnue par les plus grands distributeurs et les plus grandes chaînes d'hôtellerie, le Groupe entend apporter aux usagers une expérience unique sur mesure du bien dormir et continuer à imaginer la literie de demain, plus durable, plus responsable, à la pointe des technologies pour la santé et le bien-être.

Notre démarche RSE pour un monde encore plus durable et responsable

Conscient de l'urgence des enjeux environnementaux auxquels est confrontée notre société, le Groupe Cofel s'est engagé dans une démarche ambitieuse de développement durable.

La mission et les engagements RSE du Groupe ont été formulés en 2020 pour apporter une contribution positive à la société, au-delà de la performance économique : « Contribuer au bien-être en étant exemplaire dans le respect de l'environnement ». Cette mission guide les orientations stratégiques du Groupe, elle se décline dans les projets et s'adresse à l'ensemble des parties prenantes, pour construire ensemble un futur soutenable.

Cofel mesure et compare ses progrès. Nous sommes conscients du chemin qu'il reste à parcourir, notamment dans un cadre réglementaire européen renforcé : changement climatique, déforestation, produits durables selon le règlement ESPR⁽¹⁾, exigences de reporting de durabilité avec la directive CSRD⁽²⁾...

Ce deuxième rapport consigne notre état d'avancement au regard de nos engagements RSE, dans une transition jalonnée d'étapes et d'objectifs mesurables. Il rend compte de nos efforts, nos progrès et des points à améliorer déjà inscrits dans notre plan stratégique pluriannuel 2025-2027.

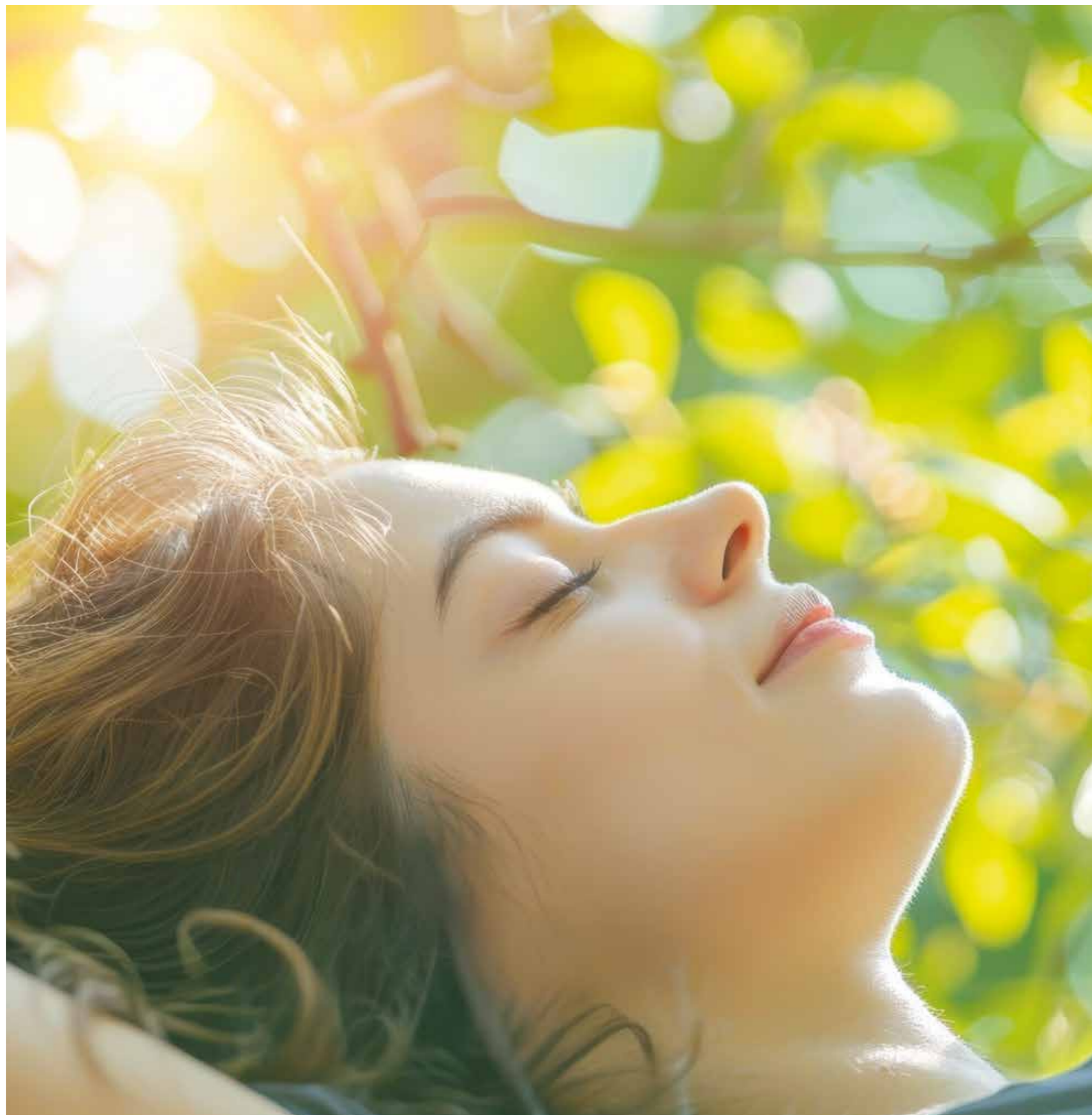
Notre responsabilité est aussi de guider le consommateur dans son choix de confort de sommeil et son bien-être. Pour cela, nous œuvrons pour lui garantir une transparence sur nos produits et lui apporter des éléments factuels pour le sensibiliser et conforter son choix.

Ainsi, agir en entreprise responsable, pour Cofel, c'est prendre soin des parties prenantes internes et externes, en déployant des réponses concrètes aux grands défis contemporains. Dans le plus grand respect de l'éthique des affaires et des droits de l'homme, nous nous mobilisons pour accélérer les changements afin de rendre meilleure la vie de chacun.

Avec cette feuille de route RSE 2025-2027, nous franchissons une nouvelle étape. Nous renforçons nos actions et mobilisons nos partenaires, nos fournisseurs et tout notre écosystème dans une dynamique vertueuse, pour un monde plus durable et responsable.

⁽¹⁾ ESPR : acronyme de « Ecodesign for Sustainable Products Regulation » en anglais, est une nouvelle législation de l'Union européenne visant à promouvoir la durabilité des produits, en introduisant des exigences d'éco-conception pour différents groupes de produits. Son adoption, en avril 2024, constitue un pas en avant significatif vers une Europe plus responsable.

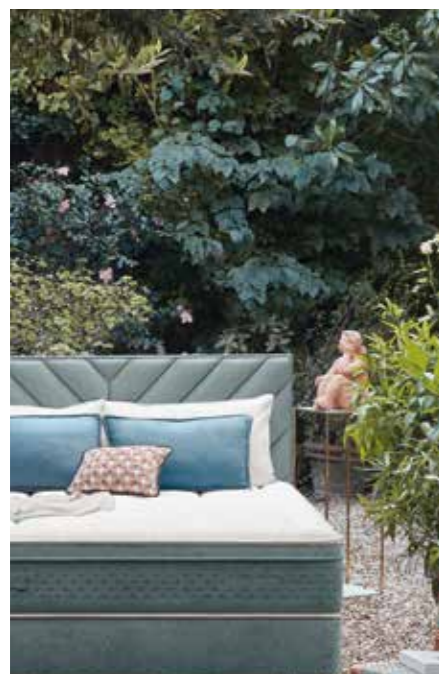
⁽²⁾ CSRD : acronyme de « Corporate Sustainability Reporting Directive » en anglais, ou Directive européenne sur la publication d'informations extra-financières pour les grandes entreprises, est une directive de l'Union européenne qui vise à harmoniser et renforcer les obligations de reporting extra-financier des grandes entreprises.



Nos 3 engagements pour un avenir durable

Formulé en 2020, l'engagement RSE du Groupe Cofel s'inscrit dans sa mission « **Contribuer au bien-être des femmes et des hommes en améliorant la qualité de leur repos via la conception, la fabrication et la commercialisation des meilleurs produits de la literie** » et intègre des enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux pertinents.

De façon concrète, cet engagement RSE, intégré au plan stratégique du Groupe, s'articule autour de 3 axes qui se déclinent en 11 enjeux clés.



Offrir les meilleurs produits et services pour le confort et la santé de nos clients

- Proposer des solutions éco-conçues
- Promouvoir les matières les plus respectueuses de l'environnement et de la santé
- Innover pour améliorer la qualité du sommeil



Réduire l'impact environnemental de nos activités

- Assurer des achats responsables
- Intégrer l'économie circulaire
- Réduire nos émissions de gaz à effet de serre
- Améliorer la valorisation des déchets et la fin de vie des produits



Renforcer notre engagement social

- Promouvoir la santé, la sécurité et le bien-être au travail
- Développer les compétences et transmettre notre savoir-faire
- Favoriser l'inclusion et la diversité
- Soutenir le patrimoine manufacturier et les communautés locales

Notre engagement continu sur le long terme

La stratégie RSE, avec la mise en œuvre de la première feuille de route RSE 2022-2024, détaille les priorités que le Groupe s'est fixées pour répondre à ses engagements RSE et précise les objectifs à atteindre.

Avec cette deuxième feuille de route RSE 2025-2027, intégrée à sa stratégie de développement, le Groupe va encore plus loin. Il renforce ses actions, et mobilise ses partenaires, ses fournisseurs et tout son écosystème dans une dynamique vertueuse, pour un engagement durable.

L'année 2024 a été marquée par le démarrage du chantier stratégique de la mise en conformité avec la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive).



CSRD, un engagement ferme pour la durabilité au sein de Pikolin Group

Qu'est-ce que le projet de durabilité ?

A l'échelle internationale de Pikolin Group, le projet a pris le nom d'une nouvelle directive européenne, la Corporate Sustainability Reporting Directive (directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises).

Cette directive vise à mettre les rapports de durabilité sur un pied d'égalité avec les rapports financiers en vue d'un accès à des informations fiables et comparables.

Pikolin Group partagera des informations concernant l'impact de ses activités en Europe (dont celles du Groupe Cofel), en Asie et en Amérique sur la planète et la population.

Il présentera les répercussions de ses objectifs, de ses mesures et de ses risques en matière de durabilité sur la santé financière de l'entreprise.

Un objectif du Groupe

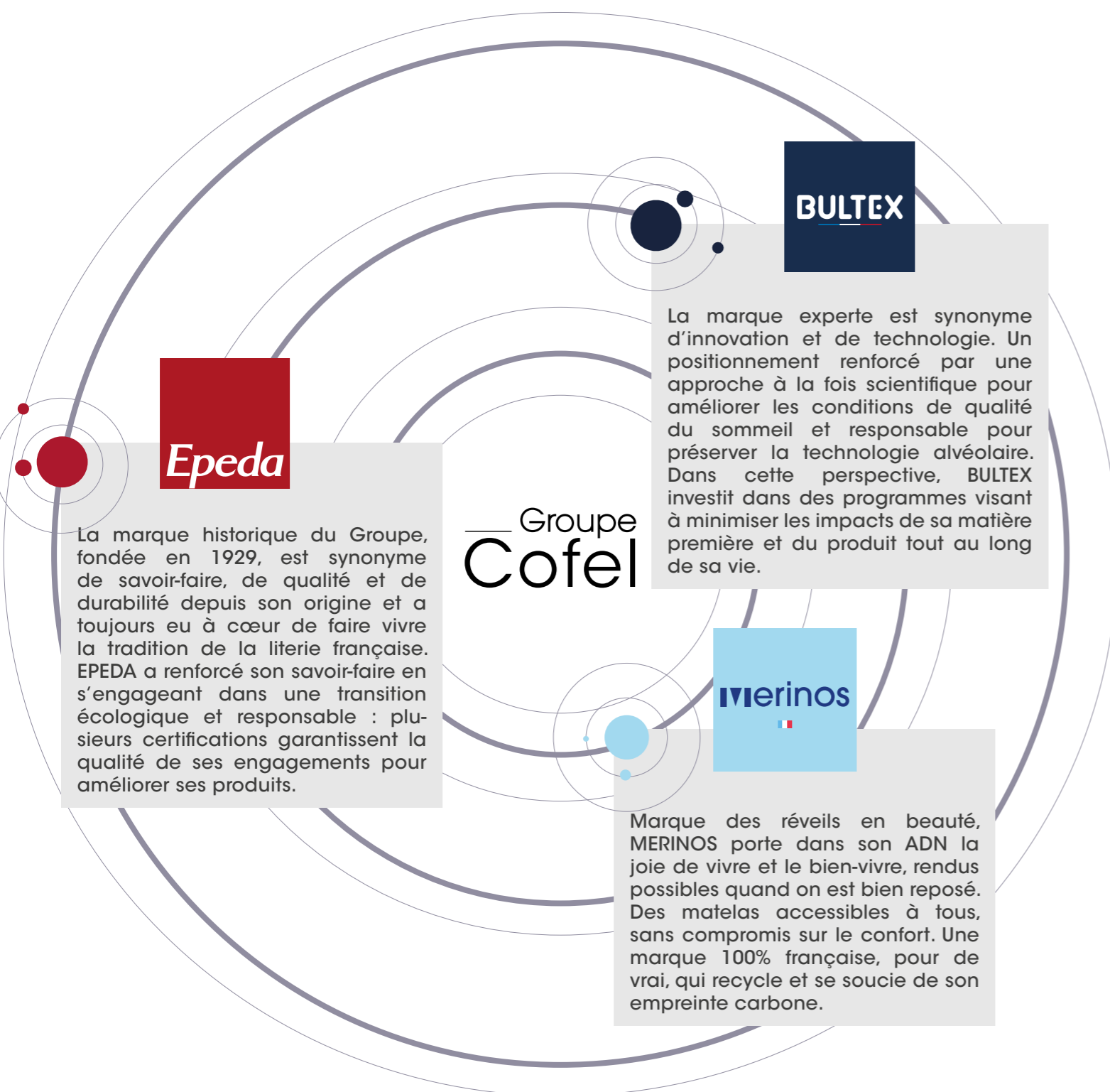
La CSRD est une opportunité de souligner la performance RSE du Groupe. Dès 2024, Pikolin Group a mobilisé l'ensemble des équipes internes afin de répondre aux attentes de cette nouvelle directive pour l'exercice de reporting 2028.

Ce travail, qui a commencé par une analyse de double matérialité approfondie, a abouti à la définition de nos impacts, risques et opportunités, et se poursuit avec la traduction de notre feuille de route détaillant les futurs chantiers à mener.

Le projet piloté conjointement par les directions du développement durable et de la consolidation financière a impliqué plusieurs directions support (direction juridique, direction finance, direction des ressources humaines, direction industrielle) des entreprises de Pikolin Group à l'échelle mondiale.

Nos marques contributives

Le Groupe Cofel mobilise ses marques pour sensibiliser et fédérer ses partenaires, clients et consommateurs sur les grands sujets sociaux et environnementaux d'aujourd'hui. L'engagement RSE du Groupe se décline pour chacune de ses marques.



Organiser, structurer et piloter notre démarche

Le management de la feuille de route RSE est fondé sur une démarche de progrès continu déployée à l'échelle du Groupe Cofel. Depuis 2020, la démarche RSE a pris de l'ampleur, ce qui a conduit à la création d'un Comité développement durable chargé de coordonner les actions. A ses côtés, un échantillon d'acteurs clés de l'entreprise est mobilisé pour contribuer à l'atteinte d'objectifs partagés.

Le Comité de direction Groupe

La direction du Groupe joue un rôle actif dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie RSE. Tous les membres participent aux travaux du Comité développement durable.

Le Comité développement durable

Il est constitué du Comité de direction du Groupe et d'ambassadeurs RSE représentant différents métiers. Il se réunit deux fois par an pour décliner la stratégie et suivre les actions engagées.

La Direction qualité, sécurité, développement durable

Elle anime la gouvernance et coordonne la démarche RSE globale.

Les Ambassadeurs développement durable

Chaque ambassadeur assure l'animation des enjeux RSE en lien avec son métier. Chacun mobilise alors les parties prenantes de son environnement métier pour structurer et déployer les actions permettant d'atteindre les objectifs fixés par la feuille de route stratégique.

Performance RSE et durabilité à l'échelle de Pikolin Group

Dans la continuité de la démarche RSE, le projet de durabilité CSRD passe par la coordination de tous les départements et des Business Unit. Avec le soutien du conseil d'administration de Pikolin Group, une équipe multidisciplinaire a été constituée en 2024 et s'est structurée autour de trois domaines en particulier : environnement, social et gouvernance.

“



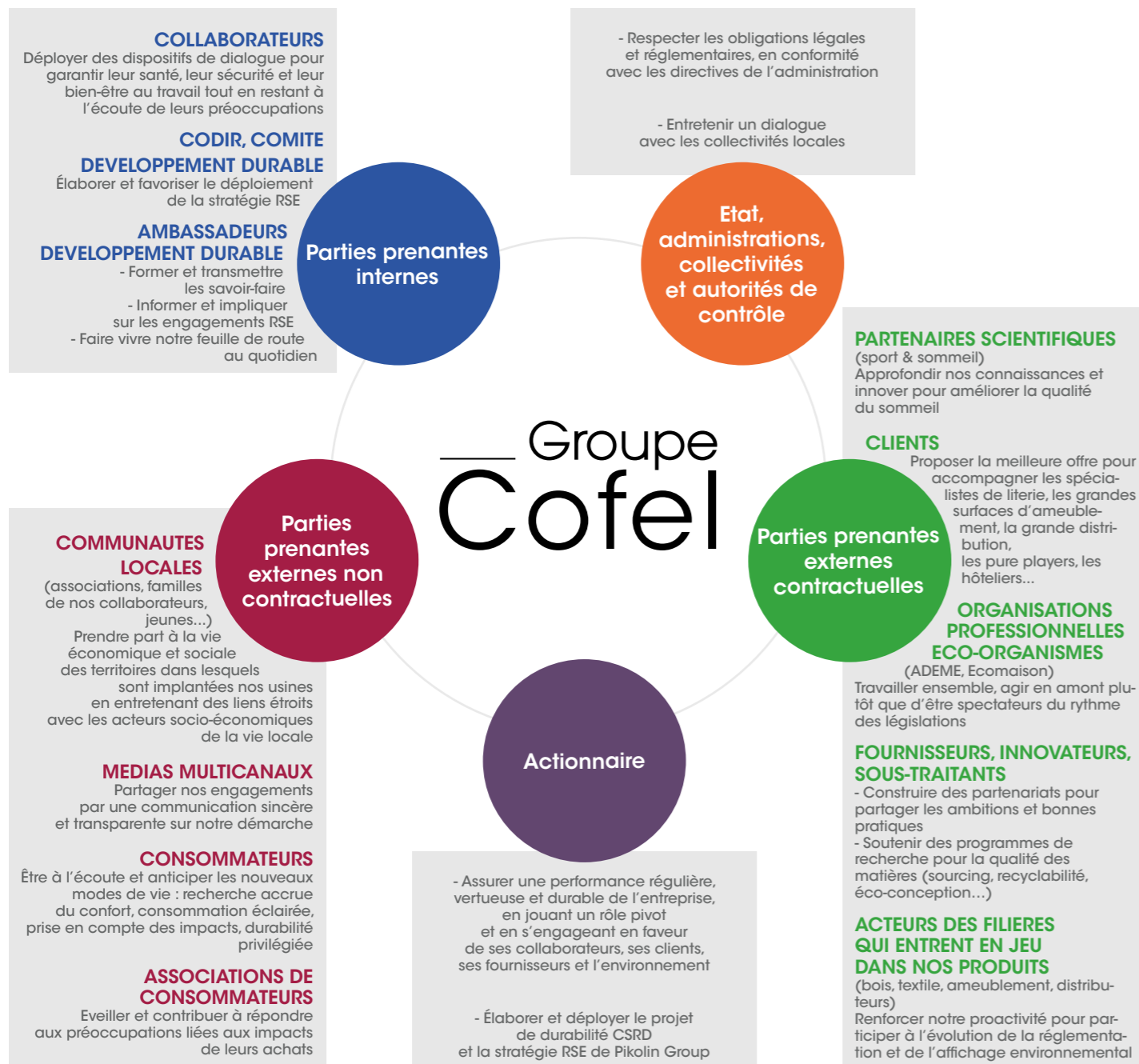
Avec notre nouvelle feuille de route RSE, nous réaffirmons avec conviction notre engagement à œuvrer pour un monde plus durable et plus responsable. Nous renforçons ainsi notre volonté d'intégrer ces principes au cœur de nos activités, tout en mobilisant et en fédérant l'ensemble de notre écosystème autour d'une démarche continue de progrès, d'innovation et de transformation collective.

Mathilde ROSTAGNO
Directrice QSDD

”

Nos engagements avec les parties prenantes

La mobilisation et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes sur les enjeux RSE sont considérés comme indispensables à la réussite de la stratégie d'engagement du Groupe Cofel.



Notre feuille de route pour 2025-2027

Intégrés à notre stratégie, nos engagements RSE sont structurés autour de 3 axes qui regroupent les enjeux pour le Groupe et pour nos parties prenantes.

Notre deuxième feuille de route intègre des objectifs pour 2027 ou 2030 et réaffirme la volonté d'amélioration continue de Cofel. La performance de notre première feuille de route RSE 2022-2024 est présentée en fin de rapport.

Offrir les meilleurs produits et services pour le confort et la santé de nos clients

- 3 **SANTÉ SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE**
- 9 **INDUSTRIE INNOVATION ET INFRASTRUCTURE**
- 13 **MESURES RELIÉES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**
- 15 **ÉNERGIE PROPRE**
- 17 **PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS**

- A travers notre stratégie éco-conception, s'engager avec nos clients dans la promotion d'une consommation responsable
- Couvrir 100% des nouveaux produits du Groupe par une évaluation des impacts environnementaux
- Maintenir nos certifications et renforcer notre politique bois avec 100% de nos sommiers fabriqués couverts par la certification PEFC
- Contribuer aux travaux relatifs à l'affichage environnemental pour notre filière ameublement
- Capitaliser sur notre expertise scientifique avec nos partenaires et collaborations pour améliorer nos produits

Réduire l'impact environnemental de nos activités

- 7 **ÉNERGIE PROPRE**
- 8 **TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE**
- 9 **INDUSTRIE INNOVATION ET INFRASTRUCTURE**
- 12 **CONSUMATION RESPONSABLE**
- 13 **MESURES RELIÉES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**
- 15 **ÉNERGIE PROPRE**
- 17 **PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS**

- Accompagner nos fournisseurs (représentant au moins 60% du chiffre d'affaires Achats) dans une démarche de progrès en matière d'environnement et de réduction des émissions de CO₂
- Améliorer l'impact de nos emballages en atteignant 50% de matières recyclées dans les emballages des produits fabriqués par le Groupe
- Viser que 100% des produits BULTEX intègrent a minima 20% de mousse d'origine recyclée et/ou renouvelable, d'ici 2030
- Développer des capacités de réparation et de reconditionnement pour améliorer la fin de vie des produits
- Utiliser 100% d'électricité provenant de sources renouvelables d'ici 2030
- Contribuer aux trajectoires de réchauffement climatique avec la réduction des émissions de CO₂ directement liées aux activités du Groupe (Scopes 1&2) et sur notre chaîne de valeur (Scope 3)

Renforcer notre engagement social

- 3 **SANTÉ SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE**
- 4 **ÉDUCATION**
- 5 **ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES**
- 8 **TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE**
- 9 **INDUSTRIE INNOVATION ET INFRASTRUCTURE**
- 10 **MESURES RELIÉES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**
- 11 **OBJETIF CONSUMATION RESPONSABLE**
- 17 **PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS**

- Diminuer de 10% le taux de fréquence des accidents du travail (base 2024)
- Former chaque année 15% des collaborateurs via un parcours de développement personnel
- Poursuivre la sensibilisation et la formation des collaborateurs à l'éthique des affaires
- Promouvoir plus de 30 collaborateurs par an
- Maintenir l'indice égalité femmes/hommes avec une note minimale de 90/100
- Promouvoir la participation des femmes au sein de l'entreprise avec un ratio de femmes présentes supérieur à 38%
- Maintenir une part d'achats entre 150 et 200 k€/an à valeur ajoutée sociale parmi les fournisseurs d'achats indirects
- Récompenser les projets participatifs et organiser des dons aux associations à hauteur de 100 k€/an minimum

Notice de lecture

Afin de présenter de la façon la plus claire possible les engagements, les actions et les résultats sur les 3 axes de la stratégie RSE du Groupe Cofel, les chapitres suivants ont été organisés selon différents niveaux de lecture :

- Une introduction rappelant l'engagement pris par le Groupe ;
- Un résumé des faits et des réalisations clés du plan RSE 2022-2024 ;
- Une présentation plus détaillée de la politique mise en œuvre, les actions menées, les réalisations et les résultats de 2024, ainsi que les ambitions futures de notre deuxième feuille de route.



Groupe
Cofel

Offrir les meilleurs produits et services **pour le confort et la santé de nos clients**

Notre cœur de métier est de proposer le meilleur de la literie, et ainsi contribuer au bien-être de chacun.

Eco-concevoir nos produits tout en intégrant les nouvelles technologies et en modélisant les solutions de demain, sont autant de challenges que Cofel s'est donné pour réussir sa transition vers un modèle soutenable.

L'ensemble Astrée d'EPEDA DEDICACE

Synthèse 2022-2024

Le Groupe a progressé sur les grands enjeux d'éco-conception et d'innovation en adoptant une démarche durable fondée sur des améliorations profondes et progressives. Parmi ces éléments, certains se révèlent particulièrement illustratifs :

- Accélération de nos travaux sur l'évaluation environnementale avec le développement d'un outil ACV (Analyse de Cycle de Vie) tiers-expertisé en 2024 garantissant les modélisations des impacts environnementaux de nos produits dans le respect des exigences des standards ISO 14040-44 ;
- Développement de gammes de produits éco-conçues pour répondre aux engagements RSE spécifiques de nos marques ;
- Démarche d'utilisation des traitements biocides de nos tissus au juste nécessaire, leur proportion ayant été réduite de moitié environ (la part de tissus sans traitement biocide était de 38% en 2021, elle est de 66% à l'issue du plan 2022-2024) ;
- Renouvellement des certificats et des labels NF ENVIRONNEMENT®, PEFC, OEKO-TEX® STANDARD 100 et extension des périmètres d'application ;
- Signature d'une convention de mécénat avec l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance) ;
- Evaluation du sommeil des sportifs au travers de 2 thèses CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) ;
- Plus de 180 articles, 18 modules (podcasts, vidéos...) diffusés sur notre blog SommeilLab Bultex.



Proposer des solutions éco-conçues

Conscient de la nécessité de développer un modèle d'activité plus respectueux de l'environnement et qu'une part significative de son impact carbone global est générée par sa production, Cofel a accéléré son engagement dans l'éco-conception. Le Groupe a minimisé depuis 2020 l'empreinte environnementale des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie, sans compromettre leur qualité et leur durabilité.

L'évaluation des impacts environnementaux

Nos équipes de développement travaillent depuis toujours à la conception de produits qualitatifs et durables dans le temps. Grâce à l'ACV (Analyse de Cycle de Vie), notre démarche de conception responsable s'appuie sur des données normées et chiffrées, en tenant compte de l'ensemble du cycle de vie du produit : extraction des matières premières, fabrication, emballage, transport, usage et fin de vie. Lancée en 2020 sur quelques produits avec un cabinet spécialisé, la démarche s'est élargie.

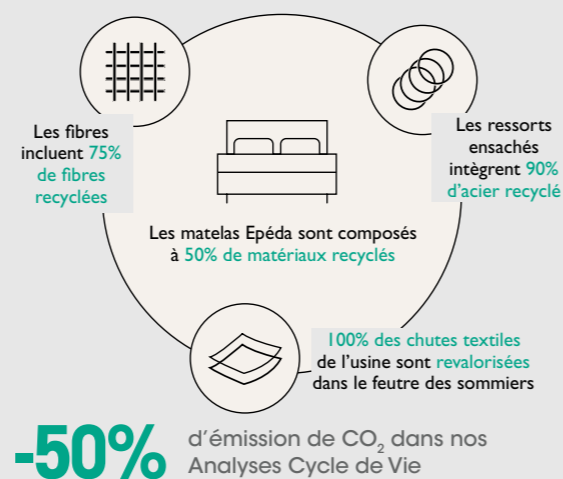
En 2022, plus de 50 ACV ont permis d'établir une première « carte d'identité environnementale ». En 2023, Cofel s'est doté de son propre outil pour mieux intégrer ces enjeux à sa stratégie de conception. Cet outil, fondé sur le référentiel technique de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et la méthode PEF (Product Environmental Footprint) développée par la Commission européenne, mesure 16 catégories d'impacts sur la santé humaine, les ressources naturelles et les écosystèmes. Il permet de s'aligner avec les standards européens et prépare le Groupe à répondre aux exigences de l'affichage environnemental.



Epeda Le point marque
Un cercle vertueux

Sur le plan RSE 2022-2024, les travaux menés en matière d'éco-conception par les équipes ont visé les matières les plus impactantes selon deux lignes directrices : l'augmentation de la part de matières recyclées et le sourcing précautionneux des matières naturelles issues exclusivement de filières françaises.

Pari réussi ! Les résultats des ACV de nos gammes EPEDA, comparés entre 2022 et 2024, montrent une réduction importante des impacts environnementaux des produits, tout en garantissant un confort et une durabilité identiques.



Un dispositif pour améliorer le profil environnemental de nos produits

En 2024, Cofel a poursuivi le déploiement de l'ACV comme outil d'éco-conception. Cette démarche permet de simuler différentes options de conception, de quantifier les réductions d'impact à l'échelle du produit, et de suivre les progrès dans le temps, notamment avec l'intégration de matières moins impactantes. Les résultats sont partagés pour soutenir les démarches de nos clients, accompagner leurs ambitions de réduction d'impact et structurer nos objectifs communs.

Pour affiner ces analyses, l'accès à des données spécifiques issues de notre chaîne de valeur et l'utilisation de métriques unitaires, plus concrètes que les moyennes sectorielles, sont essentiels pour définir des objectifs d'amélioration tangibles.



Cofel en action

Outil PEF d'analyse

L'ACV des produits développés par Cofel s'appuie sur la méthode PEF, portée par la Commission européenne.

Ce référentiel harmonise les règles d'évaluation environnementale en Europe, en se fondant sur les normes ISO 14040 et 14044. Cette approche permet de mieux comprendre les impacts des produits mis sur le marché.

Cofel a ainsi développé, avec un prestataire spécialisé, un outil d'ACV dédié, validé par une tierce expertise en 2024, garantissant sa conformité aux standards internationaux.

Cet outil accompagne les concepteurs dans leurs choix, systématise l'évaluation des produits, mesure les progrès, fournit des données tangibles à partager avec les clients et mobilise la chaîne de valeur autour des enjeux communs de réduction d'impact environnemental.



Objectifs 2027

- ➔ Couvrir 100% des nouveaux produits du Groupe mis sur le marché par une évaluation des impacts environnementaux
- ➔ Poursuivre nos démarches d'éco-conception et s'engager avec nos clients dans la promotion d'une consommation responsable

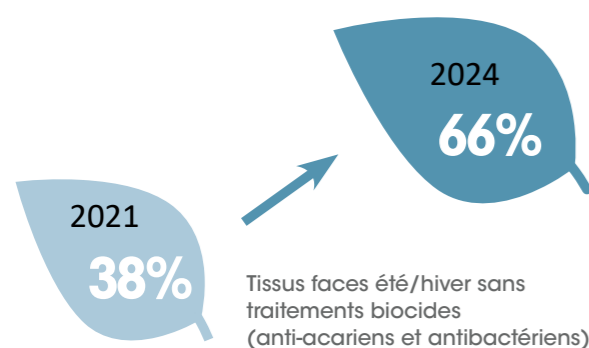


Promouvoir les matières les plus respectueuses de l'environnement et de la santé

Faire le choix de matières plus respectueuses

En ligne avec la feuille de route, le Groupe continue de développer une offre de produits intégrant des matériaux plus responsables, en utilisant des matières recyclées et des fibres naturelles issues de filières françaises.

100% des matelas MERINOS sont certifiés OEKO-TEX® STANDARD 100 depuis 2023



Les efforts déjà menés et les perspectives sont précisés dans le chapitre « Assurer des achats responsables » de ce rapport.

Le saviez-vous ?

En 2025, les travaux pilotés par le ministère et le CGDD (Commissariat Général au Développement Durable) visent à définir la méthodologie de l'affichage environnemental dans l'ameublement, en lien avec le règlement européen ESPR (Ecodesign for Sustainable Products Regulation). Inspiré du textile et de l'alimentaire, cet affichage pourrait indiquer le « coût environnemental » d'un produit : plus la valeur est haute, plus l'impact est fort. À ce jour, il reste non obligatoire et sans cadre défini.

Objectifs 2027

- **Maintenir nos certifications et renforcer notre politique en faveur du bois** avec 100% de nos sommiers fabriqués couverts par la certification PEFC
- **Contribuer aux travaux relatifs à l'affichage environnemental** pour notre filière ameublement



Convention Conforama - Valence - 3-6 juin 2025

Accompagner nos clients et consommateurs vers une consommation plus éclairée

Grâce à nos certifications et aux données issues de notre outil ACV, **nous accompagnons nos partenaires distributeurs avec transparence vers des produits à impact réduit, en réponse aux attentes croissantes des consommateurs.**

Cofel participe également depuis 2010 aux travaux sur l'affichage environnemental des produits d'ameublement, aux côtés des institutions françaises, pour construire un dispositif cohérent, en lien avec les avancées européennes et les retours d'expérience d'autres secteurs.

Les certifications et labels en appui de notre démarche

Pour soutenir son action globale, le Groupe Cofel a souhaité renforcer progressivement ses offres de produits en s'appuyant sur des certifications et labels reconnus. Nos gammes de produits sont testées selon les normes françaises et européennes les plus exigeantes en matière de santé, de durabilité et d'environnement.

OEKO-TEX® STANDARD 100

Ce label international indépendant veille à la sécurité textile globale (vêtement, literie et ameublement) et à la santé de ses usagers. Toutes les matières et composants du matelas sont testés.



NF ENVIRONNEMENT®

Seul écolabel français reconnu, il contrôle la conformité d'un produit avec les normes en vigueur et son impact environnemental, sur l'ensemble de son cycle de vie.



PEFC

D'envergure internationale, la certification PEFC promeut la gestion durable des forêts en tenant compte de ses dimensions sociétale, environnementale et économique.



BULTEX

2013

Epeda

2018

2021

2020

Merinos

2023

2024

Innover pour améliorer la qualité du sommeil

Le sommeil, enjeu majeur de santé publique

Cofel s'engage à mieux comprendre les mécanismes et identifier les perturbateurs du sommeil, pilier de l'équilibre psychologique et de la récupération.

Depuis 2017, nous collaborons avec le Dr François DUFOREZ, médecin du sport et du sommeil, fondateur de l'European Sleep Center, pour étudier et approfondir les effets de la résilience ou de l'indépendance de couchage. Il est aussi responsable scientifique de notre centre d'expertise SommeilLab Bultex, lequel centralise notre savoir et nos travaux (recherches, articles, recommandations...).

Depuis 2019, **Cofel est le seul fabricant de literie présent au Congrès du sommeil**, où nous dialoguons avec des professionnels de la santé. Ces échanges nous ont permis de concrétiser plusieurs partenariats, dont celui avec Dom'Air Santé en 2022, aboutissant à l'équipement de la clinique du sommeil des Pyrénées.



Congrès du sommeil - Lille - 22-24 novembre 2023



L'histoire entre BULTEX et le sport commence en 2010, lorsque le sommeil est reconnu comme un facteur clé de la récupération.

Depuis 2013, la marque s'est imposée dans l'univers de la voile en dotant plusieurs voiliers du Vendée Globe, dont celui du vainqueur 2024, Charlie DALIN. En 2018, BULTEX initie avec l'INSEP une collaboration scientifique sur l'impact de la literie dans la récupération des athlètes en équipant l'ensemble des chambres de l'internat, et cela bien avant les Jeux Olympiques de Paris 2024.

François DUFOREZ
Médecin du sport, fondateur de l'ESC,
responsable scientifique du SommeilLab.

Contribuer au bien-être de nos consommateurs

Cette démarche de recherche-action nous permet de capitaliser des connaissances sur le sommeil, que nous partageons avec nos équipes pour mieux répondre aux besoins de nos clients. Depuis 2021, le Groupe déploie des campagnes de communication variées (vidéos Motion Design, interviews, podcasts...) sur des contenus ciblés, théoriques et pratiques.

Ces modules sont diffusés auprès de nos collaborateurs, via SommeilLab Bultex, nos réseaux sociaux et les salons auxquels nous participons. **Nos équipes développement intègrent ces données issues de la recherche pour améliorer nos produits et améliorer les nuits des consommateurs.**

Par exemple, la matière BULTEX® nano, fruit d'une innovation de plus de 10 ans, accompagne mieux les mouvements du corps grâce à sa technicité et sa résilience. Une étude menée en 2018^(*) a démontré un bénéfice significatif : moins de micro-réveils et 21 minutes de sommeil profond en plus chaque nuit, améliorant la qualité du repos et de la récupération. Les progrès de nos produits se poursuivent grâce au travail continu avec les experts.

<https://bultex.fr/sommeilab>

^(*) Bulletin épidémiologique hebdomadaire - BEH Mars 2019 / Enquête sur le sommeil des Français - 3001 personnes interrogées - Iligo - Février 2018



La preuve scientifique par le sport

Convaincus de la nécessité d'approfondir nos connaissances avec la communauté sportive, nous collaborons avec l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance) et conduisons des analyses évaluant l'impact du sommeil sur la réparation physique et psychique des athlètes de haut niveau.

Depuis 2016, au travers de thèses CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche), nous étudions dans le détail le sommeil des sportifs, comme les effets positifs de la thermo-régulation sur la qualité de leur repos, ou encore leur niveau de récupération après des efforts intensifs. Ce sont autant de données et de résultats scientifiques qui orientent nos travaux et guident les perspectives d'amélioration de nos produits.

En 2023, ces travaux ont été partagés au Congrès de l'ECSS (European College of Sport Science) auquel Cofel a participé pour la première fois.

En 2024, Cofel a démarré la troisième thèse CIFRE en collaboration avec l'INSEP.



Poignée de main entre Luis FLAQUER, Directeur Général de Cofel, et Fabien CANU, Directeur Général de l'INSEP, lors de l'inauguration en 2023 des nouvelles chambres des sportifs de haut niveau à l'INSEP.



Charlie DALIN - Vainqueur du Vendée Globe 2024

Cofel en action

Le sommeil : élément incontournable de la performance

Le sommeil est crucial pour la performance, surtout chez les sportifs de haut niveau. Lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Cofel a renforcé ses liens avec l'écosystème sportif pour optimiser le sommeil des athlètes.

En 2023, Bultex a signé un mécénat avec l'INSEP, partenaire de longue date, notamment via des thèses CIFRE et des recherches sur le sommeil. Cofel a équipé toutes les chambres de l'INSEP réservées aux sportifs avec 513 literies BULTEX, plus grandes et confortables.

Une étude menée sur un groupe d'athlètes a révélé une amélioration notable du sommeil : +39 minutes de sommeil lent profond, -18% de micro-réveils, et -27% de changements de stade de sommeil.

Objectifs 2027

➔ **Capitaliser sur notre expertise scientifique** avec nos partenaires



Réduire l'impact environnemental de nos activités

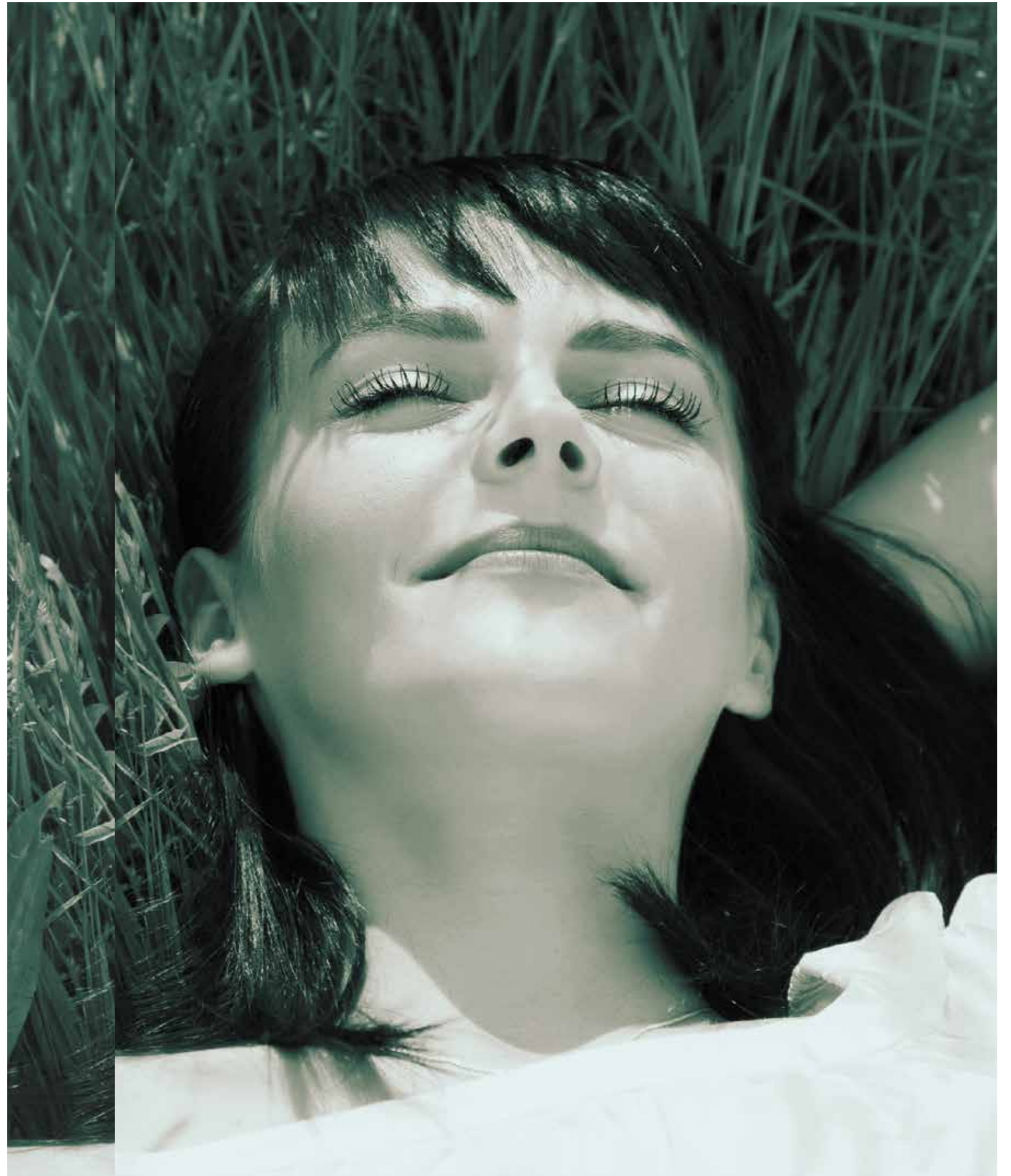
Prendre soin des individus et des milieux naturels est une voie stratégique que Cofel a choisi d'emprunter pour assurer son développement tout en préservant les ressources.

En se dotant d'indicateurs de mesure de ses impacts, Cofel peut évaluer et communiquer sur la progression de son empreinte sur l'environnement.

Synthèse 2022-2024

Sur le plan environnemental, le Groupe poursuit une dynamique d'amélioration continue, avec la volonté affirmée de construire des résultats durables grâce à des transformations profondes et progressives. Les initiatives présentées ci-dessous en sont des illustrations concrètes :

- Réduction de 7% de nos déchets industriels (base 2021) ;
- Atteinte d'un taux d'intégration de matières recyclées dans nos achats de 28% en 2024 (13% en 2022) ;
- Augmentation de la part de matière recyclée dans les emballages des produits fabriqués par le Groupe (21% en 2024, 8% en 2022) ;
- Evaluation de l'empreinte biodiversité des activités du Groupe ;
- 100% des matelas BULTEX intègrent en leur cœur des matières premières recyclées ou renouvelables à hauteur de 5% ;
- Confirmation de la baisse des émissions absolues de CO₂ : - 11,2% ;
- Formalisation d'une démarche de décarbonation contribuant aux trajectoires bas carbone de la SBTi (Science-Based Targets Initiative) ;
- Obtention de la note B au questionnaire sur le changement climatique du CDP en 2024.



Assurer des achats responsables

Intégrer des matières responsables

Les matières premières composant les produits fabriqués par Cofel représentent plus de 80% de l'empreinte carbone du Groupe.

Depuis plus de 10 ans, le Groupe Cofel travaille avec ses fournisseurs pour intégrer des matières premières plus responsables. Ses partenariats ont permis d'aboutir à des avancées concrètes, comme l'usage de bois certifié PEFC issu de forêts gérées durablement, de fibres de garnissage intégrant des matières recyclées, des âmes de matelas conçues à partir de matériaux d'origine recyclée et/ou renouvelable, sans compromis de qualité et durabilité.

75% de matières recyclées dans nos fibres de garnissage

Sur le plan 2022-2024, le Groupe a continué à développer une offre de produits intégrant des matières recyclées ou alternatives moins impactantes, et des matières naturelles de garnissage issues de filières françaises.

Cofel en action

Valoriser la filière laine française

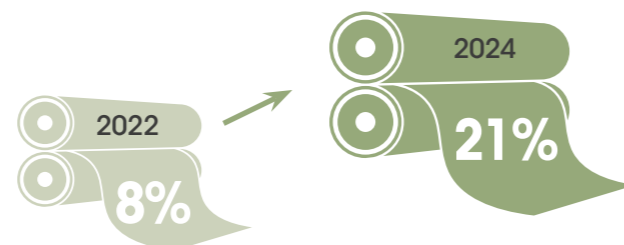
La France compte près de 7 millions de moutons qui produisent environ 14 000 tonnes de laine par an. EPEDA s'engage aux côtés du Collectif TRICOLOR, une association interprofessionnelle dont l'objectif est d'accompagner l'ensemble des acteurs des filières lainières françaises. Ce partenariat permet d'augmenter la quantité de laine valorisée localement en multipliant les usages de cette matière première aussi noble que biodégradable. Pour cela, nous avons travaillé à la substitution des matières de garnissage constituées de cachemire ou de soie par un approvisionnement de laine 100% française.

Réduire l'impact des emballages

En ligne avec nos enjeux, nous avons également engagé une réflexion sur nos emballages composés en moyenne de 3/4 de plastique et 1/4 de carton.

En 2024, nos emballages intègrent en moyenne 21% de matières recyclées avec l'utilisation d'un film plastique dont la part de matières recyclées post consommation⁽¹⁾ est de 50%. Nous visons sa généralisation dans nos usines de fabrication.

Part de matières recyclées dans nos emballages



⁽¹⁾ Matériau valorisé à partir de déchets générés par les ménages ou par les installations commerciales, industrielles ou institutionnelles dans leur rôle d'utilisateur final du produit qui ne peut plus servir à l'usage pour lequel il a été conçu.

Encourager nos fournisseurs dans une démarche de progrès

Agir en entreprise responsable, c'est œuvrer à la fois pour les parties prenantes internes et externes, en particulier en continuant d'intégrer la responsabilité sociétale et environnementale dans nos processus d'achats. Nous nous attachons à mobiliser nos partenaires à nos principes et aux réglementations en vigueur, avec notre code de conduite fournisseurs.

Objectifs 2027

- ➔ Mobiliser nos fournisseurs dans une démarche de progrès en matière d'environnement et de réduction des émissions de CO₂, en ciblant à minima 60% du CA Achats
- ➔ Améliorer l'impact de nos emballages en atteignant 50% de matières recyclées

Mesurer l'empreinte biodiversité pour réaffirmer nos enjeux

Evaluer

Le Groupe Cofel a construit en 2024 une matrice d'analyse d'impacts fondée sur la cartographie des chaînes de valeur. Nos achats pour la confection de nos matelas et sommiers correspondent à 99% des pressions de Cofel sur la biodiversité.

La mesure de l'empreinte biodiversité du Groupe, par l'approche GBS (Global Biodiversity Score) selon les cinq pressions de l'IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services) permet d'évaluer les enjeux matériels prioritaires :

- Le cachemire et la soie ont été retenus à partir du critère de l'ampleur car ces matières ont une forte intensité d'impacts ;
- Le bois, l'acier et la mousse polyuréthane ont été retenus à partir du critère de l'étendue car ces matières ont les impacts les plus importants compte tenu des volumes approvisionnés.

Agir

Ce diagnostic des impacts du Groupe sur la biodiversité est complémentaire aux études environnementales (notamment liées à l'impact Carbone des produits et activités) déjà menées et a permis de réaffirmer la nécessité de mise en œuvre d'actions concrètes :

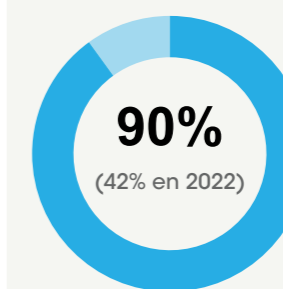
- La substitution des matières de garnissage constituées de cachemire ou de soie par des matières naturelles d'origine française, moins impactantes ;
- L'extension progressive du périmètre de notre certification PEFC à l'ensemble des sites de production du Groupe ;

100% d'approvisionnement en bois certifié en 2025

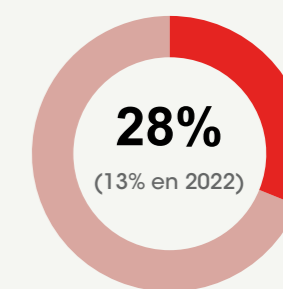
- L'augmentation de l'incorporation d'acier recyclé dans nos suspensions ;
- La poursuite de nos investigations, avec l'aide de nos fournisseurs, afin de réduire l'impact environnemental de la mousse.



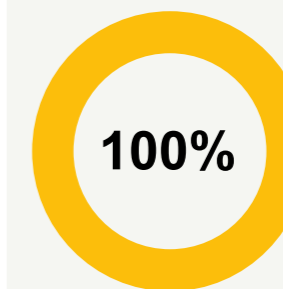
Données 2024



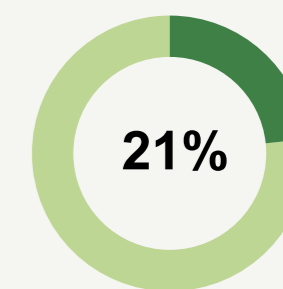
Acier recyclé dans nos suspensions



Matières recyclées dans nos achats



Taux d'incorporation des matières recyclées indiqué sur nos produits



Matières recyclées dans nos emballages plastiques

<https://www.Cofel.fr/matieres-recyclables/>

Intégrer l'économie circulaire

Déployer une démarche éco-responsable pour nos mousses

La filière mousse est en action : fournisseurs, partenaires chimistes et éco-organismes européens dont ECOMAISON⁽¹⁾ œuvrent pour intégrer des matières premières recyclées ou renouvelables dans la chaîne de valeur de la fabrication de la mousse et/ou de ses composants.

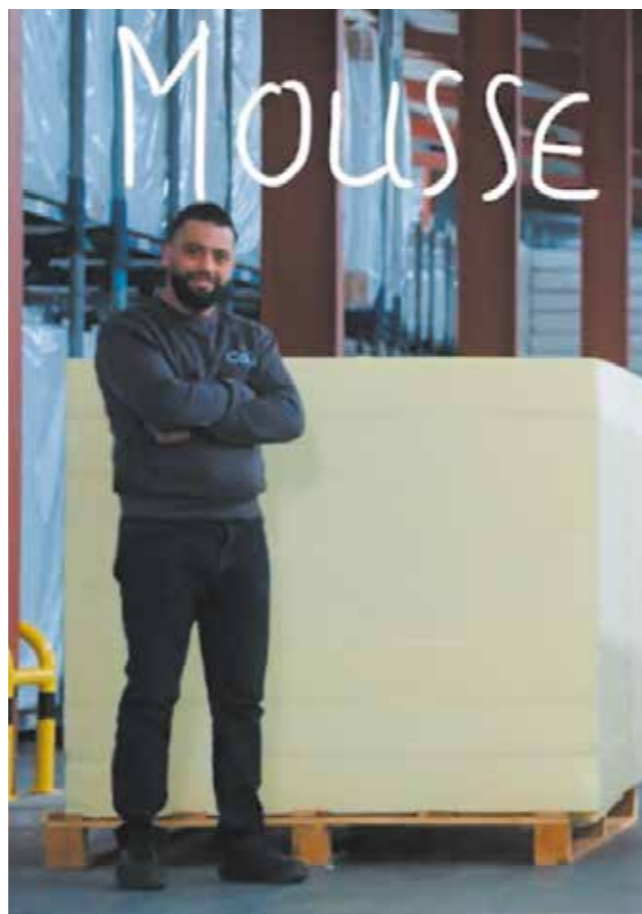


A ce stade, certaines initiatives permettent d'intégrer des matériaux issus de filières de recyclage ou d'origine renouvelable très en amont de la chaîne de production avec la traçabilité associée.

Le Groupe Cofel vise à poursuivre sa démarche de réduction de matières premières d'origine fossile, grâce aux initiatives existantes et aux

travaux à venir animant la filière, dans une démarche technico-économique viable et sans compromis sur les caractéristiques de qualité et d'innocuité des mousses du Groupe.

⁽¹⁾ Eco-organisme agréé par l'Etat pour le tri et la collecte des meubles, et autres produits usagés (jouets, articles de bricolage, matériaux de construction)



Redouane EL BAHRI - Magasinier produits finis - Site de Vesoul

BULTEX

Le point marque

Un choix durable

Aujourd'hui, une nouvelle génération de matières BULTEX[®] nano et BULTEX[®] primo est introduite dans l'ensemble de nos matelas. Ces matériaux intègrent en leur cœur des matières premières recyclées ou renouvelables (bio sourcé ou végétal) ; permettant ainsi l'économie de ressources fossiles épuisables.

C'est ainsi que 5% de matériaux d'origine durable sont déjà présents dans nos matelas, tout en garantissant un confort et un niveau de qualité identiques, ce pourcentage est amené à progresser pour atteindre 20%.

Ceci a été rendu possible grâce aux travaux menés avec nos fournisseurs ; lesquels s'appuient sur la certification ISCC Plus (International Sustainability and Carbon Certification) qui assure le respect des standards en matière de transparence et de traçabilité.



Favoriser le réemploi et le recyclage

En plus de sa mobilisation en faveur de l'économie circulaire, le Groupe Cofel déploie les actions suivantes :

- Une activité de réparation sur nos sites industriels, permettant la réintégration des produits dégradés lors des phases de stockage ou de transport ;
- Une offre de reprise des produits, déployée dans le cadre de l'application de la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) ;
- L'information sur nos sites marchands des solutions de réemploi solidaires ou de recyclage les plus proches, grâce aux informations mises à disposition par ECOMAISON.

Améliorer la recyclabilité des produits

Toujours dans une logique d'innovation, nous participons à des groupes de travail visant à faciliter le désassemblage des divers matériaux composant nos produits. C'est ainsi que nous travaillons par exemple sur la séparation des constituants des plateaux des matelas et la démontabilité des sommiers dits rembourrés, pour mieux orienter la fin de vie de leurs composants.

Objectifs 2030

- 100% des produits BULTEX intègrent a minima 20% de mousse d'origine recyclée et/ou renouvelable

“



Cofel, membre fondateur d'Ecomaison depuis 2011, est un acteur majeur de la collecte, du tri et du recyclage de la literie en France. Dès le départ, l'entreprise a soutenu le développement d'un réseau industriel dédié au recyclage des matelas. Depuis 2023, 97% des literies collectés par Ecomaison ont été recyclés ou valorisés, confirmant l'efficacité du dispositif et la pertinence de cet engagement. L'objectif reste clair : atteindre à terme les 100 % de valorisation.

Dominique MIGNON
Présidente d'Ecomaison

”

Réduire nos émissions de gaz à effet de serre

La production de matelas et sommiers étant peu consommatrice d'énergie et peu émettrice de CO₂, au regard d'autres industries, le Groupe Cofel est exempté des quotas prévus par les réglementations européennes. Pour autant, Cofel mène une politique particulièrement volontariste de réduction.

Améliorer la performance énergétique

Afin de limiter son impact sur le changement climatique, Cofel déploie une stratégie de réduction de la consommation d'énergie, reposant sur plusieurs axes :

- **Réduire les besoins en améliorant l'efficacité énergétique des installations** (bâtiments, équipements, récupération d'énergie...);
- **Lutter contre le gaspillage et encourager les économies d'énergie** (chauffage des locaux, éclairages LED moins énergivores, écogestes...);
- **Développer les énergies renouvelables**, avec notamment la mise en service en 2023 de la première centrale photovoltaïque du Groupe.

En 2022, la consommation totale d'énergie des sites avait déjà été réduite de 4,7% grâce aux premiers efforts (base 2019). Dans le plan RSE 2022-2024, cette consommation a peu évolué malgré l'objectif fixé.

Pour autant, nos efforts de sobriété se sont poursuivis et ont permis la compensation de la consommation énergétique additionnelle liée à l'évolution de notre parc machines avec l'intégration de 6 nouvelles lignes de fabrication de nos suspensions. Afin de suivre et piloter les consommations d'énergie, des solutions de sous-comptage ont été déployées en 2023 et 2024. Des actions ciblées ont été définies après l'analyse des données et l'identification d'éventuelles dérives. Elles viendront enrichir le plan dans une optique de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Objectifs 2030

- ➔ **Poursuivre la réduction de nos émissions de CO₂** directement liées aux activités du Groupe (Scopes 1&2, par rapport à 2022) avec, entre autres :
 - L'utilisation de **100% d'électricité provenant de sources renouvelables**
 - L'intégration de panneaux photovoltaïques additionnels
 - La sortie des combustibles fossiles

Cofel en action

Développer les énergies renouvelables

Dès 2023, Cofel a renforcé sa stratégie de réduction en équipant son site de Noyen-sur-Sarthe de panneaux photovoltaïques. En 2024, l'électricité renouvelable ainsi produite couvre 23% des besoins en électricité de l'usine.



Panneaux photovoltaïques - Site de Noyen-sur-Sarthe

Renforcer et déployer notre stratégie de réduction de nos émissions

Sensibilisé aux enjeux forts liés au réchauffement climatique et aux trajectoires établies par les experts de la SBTi (Science-Based Targets Initiative), le Groupe Cofel contribue avec ses actions de réduction de ses émissions GES (Gaz à Effet de Serre) des scopes 1 et 2 ainsi que du scope 3. Cela implique d'associer à la démarche la chaîne d'approvisionnement, les fournisseurs ainsi que les partenaires.

Pour mesurer nos efforts, nous avons choisi l'année de référence 2022, date de notre bilan Carbone, laquelle repose sur des mesures d'émissions carbone fiables et précises sur les 3 scopes.

-11,2% d'émissions absolues de CO₂ en 2024 comparée à 2022 (0,59 kg eq. CO₂/€ CA)

Afin d'avancer de façon réaliste et progressive, notre plan d'actions a été établi en 2024 suivant la méthodologie ACT développée par l'ADEME, grâce au programme « Transition Bas Carbone » piloté par FCBA, en partenariat avec l'Ameublement français.

Développée par le CDP (Carbon Disclosure Project) et l'ADEME, la méthode ACT est une méthode reconnue à l'international pour accompagner les organisations dans la définition d'une stratégie de transition bas carbone compatible avec l'Accord de Paris.

Cofel en action

Le CDP attribue au Groupe Cofel la note B pour 2024

Le Carbon Disclosure Project (CDP) est une organisation à but non lucratif qui gère le système mondial de divulgation environnementale. Il vise à interpeller les entreprises sur leurs stratégies climatiques, évaluer leurs performances, anticiper les risques et les futures réglementations.

Dans ce cadre d'analyse exigeant, avec plus de 23 000 entreprises participantes en 2024, le Groupe Cofel a obtenu la note B sur le climat, saluant sa transparence, sa gouvernance, la gestion des risques climatiques et ses actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Chaque année, un questionnaire climat évalue la qualité des réponses, la stratégie environnementale, les

Le saviez-vous ?

Pour établir un bilan GES, les entreprises analysent les émissions liées à leurs activités et à celles de leurs partenaires, réparties en trois scopes :

- **Scope 1** : émissions directes (ex. combustion de gaz sur site)
- **Scope 2** : émissions indirectes liées à la consommation d'électricité
- **Scope 3** : autres émissions indirectes (transport, déplacements, fabrication...)

Comment mesurer notre empreinte carbone ?

En tant que fabricants et distributeurs, nous évaluons les émissions sur tout le cycle de vie de nos produits : extraction des matières premières, transformation, transport, stockage, vente, utilisation et fin de vie couvrant ainsi l'ensemble des scopes.

Objectifs 2030

- ➔ **Contribuer aux trajectoires de réchauffement climatique avec la réduction des émissions de CO₂** directement liées aux activités du Groupe (scopes 1&2, par rapport à 2022) et sur notre chaîne de valeur (scope 3, par rapport à 2022)

méthodes et les progrès réalisés. Les notes, de A à D, reflètent le niveau d'engagement. Obtenir un B atteste d'une réelle prise de conscience écologique et d'une intégration du développement durable dans la stratégie.

Cette notation :

- Permet à nos parties prenantes d'évaluer notre engagement environnemental ;
- Encourage l'autoévaluation et la préparation aux futures normes ;
- Confirme nos avancées : gouvernance robuste, suivi précis des émissions, identification des risques/opportunités et mise en œuvre d'initiatives de réduction.

Améliorer la valorisation des déchets et la fin de vie des produits

Le Groupe Cofel porte une attention particulière à la gestion des déchets : textile, bois, plastique, carton et ferraille sont triés afin de faciliter leur recyclage ou leur élimination dans des filières spécifiques. De plus, Cofel investit dans des sujets de réparabilité et prolongation de la durée de vie dans un souci d'amélioration constante de la fin de vie de ses produits.

Réduire la génération de déchets à la source

Dans notre programme 2024, nous avons pour ambition de réduire nos déchets à la source de 10% par rapport à 2021. Cette démarche a reposé sur de nombreux projets : la réduction des déchets liés aux emballages de transport en partenariat avec nos fournisseurs par leur réemploi dès 2022, ou l'amélioration continue des processus de fabrication, pour limiter les pertes en production.



De nouveaux process sont venus diversifier les activités de Cofel : la découpe de blocs de mousse dès 2023 et la fabrication de suspensions de ressorts ensachés plus récemment en 2024 nous conduisent à gérer des déchets additionnels que nos fournisseurs avaient en charge jusqu'alors.



Déchets textiles - Site de Limoges

Valoriser les déchets résiduels

Cofel assure la meilleure valorisation possible des déchets générés qui n'ont pu être évités.

95% des déchets industriels sont réutilisés ou recyclés

Une boucle circulaire est déjà en place pour environ 1/3 d'entre eux puisque les déchets « textiles », issus pour l'essentiel des mises à dimension des plateaux et bandes des matelas et sommiers, sont récupérés, transformés et réutilisés en feutre recyclé pour les sommiers.

Par ailleurs, nos usines de fabrication s'insèrent dans des réseaux d'économie circulaire en créant des synergies avec des associations locales d'insertion professionnelle (Envie 72, ALEAS, Terre de cabanes...) qui ont fait le choix d'intégrer le réemploi au sein de leurs productions en fabriquant des objets à partir de nos déchets bois. Assises, mobiliers de jardin, porteclés... les applications sont multiples.

Entretien ou réparer pour prolonger la vie des produits

Par leur conception et la qualité des matières, les produits du Groupe Cofel peuvent être entretenus.

Nous diffusons largement nos conseils d'entretien sur les notices accompagnant nos produits ou sur nos sites marchands dans les rubriques Foire Aux Questions.

De nombreuses gammes de produits peuvent être réparées avec la mise à disposition de pièces détachées (sommiers relaxation, sommiers coffres...) dans un objectif de prolonger leur durée de vie.

Objectifs 2027

- Développer des capacités de réparation et de reconditionnement pour améliorer la fin de vie des produits





Groupe
Cofel

Renforcer notre engagement social

Le savoir-faire manufacturier du Groupe Cofel est porté par des femmes et des hommes engagés à nos côtés.

Les former et les accompagner tout au long de leurs carrières comptent parmi les missions du Groupe.

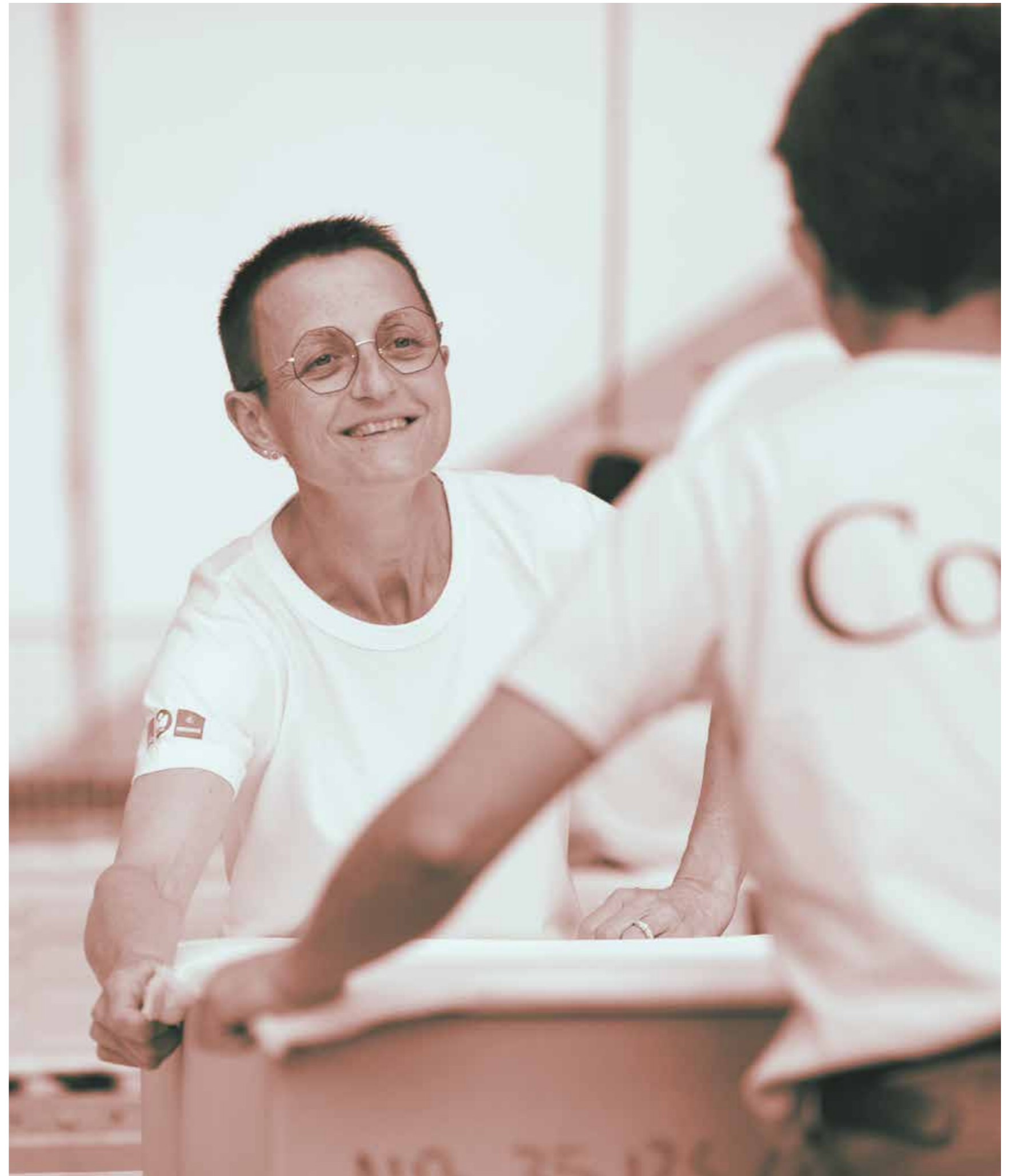
Maintenir la production en France, cultiver l'ancrage de ses usines dans les territoires et assurer une proximité avec ses collaborateurs et l'ensemble des parties prenantes sont autant d'objectifs inscrits dans l'ADN du Groupe.

Etienne MASONI (Opérateur assemblage matelas)
Manon AIGROT (Opératrice finition bandes)
Linda CLAUDON (Opératrice finition sommiers)
Site de Vesoul

Synthèse 2022-2024

En matière sociale et sociétale, le Groupe confirme sa progression en inscrivant son action dans une perspective de long terme, portée par des évolutions significatives et graduelles. Les exemples ci-après en témoignent particulièrement :

- Déploiement d'un programme de formation auprès de 535 collaborateurs visant à développer la culture santé et sécurité ;
- Mise en œuvre d'un programme d'actions consécutif à l'enquête de satisfaction menée en 2021, en particulier sur les 4 thématiques : gestion des carrières, communication, reconnaissance et formation ;
- Accompagnement de plus de 10% des collaborateurs, chaque année, dans le cadre d'un parcours de formations internes portant sur le thème du développement personnel et professionnel (soit plus de 6 000 heures de formation sur la période 2022-2024) ;
- Indice égalité femmes/hommes de 89/100.
- Création de 19 postes spécialisés en lien avec l'internalisation de la fabrication des suspensions à ressorts ensachés ;
- Augmentation du taux d'emploi des personnes en situation de handicap (6,5% en 2024) ;
- Achats de prestations auprès d'ESAT représentant plus de 540 k€ ;
- Nombreuses actions de dons et de mécénat représentant plus de 440 k€ sur la période.



Promouvoir la santé, la sécurité et le bien-être au travail

Le Groupe Cofel est intransigeant avec la sécurité de ses collaborateurs. La politique HSE (Hygiène Sécurité Environnement) est un axe prioritaire de la politique générale du Groupe.

Un programme de prévention des risques

De nombreuses démarches et initiatives déployées au sein du Groupe illustrent les engagements pris dans la politique HSE groupe. Quelques exemples de mise en œuvre sont présentés ci-après :

- **La digitalisation des visites terrain** qui facilite la gestion des actions correctives ou d'amélioration ;
- **Le traitement des « situations dangereuses »** lors des routines managériales quotidiennes, qui permet ensuite la remontée des situations considérées à risque pour engager des mesures ;
- **Le programme de formation PLAYSAFE** dédié à la prévention des risques et à la culture sécurité suivi par 535 collaborateurs entre 2022 et 2024.
- **Des audits croisés** réguliers entre les sites, menés par les responsables HSE qui s'appuient sur un référentiel interne structuré autour de 11 piliers et 90 questions. Cette méthode permet de cibler les actions prioritaires et d'alimenter les feuilles de route opérationnelles.

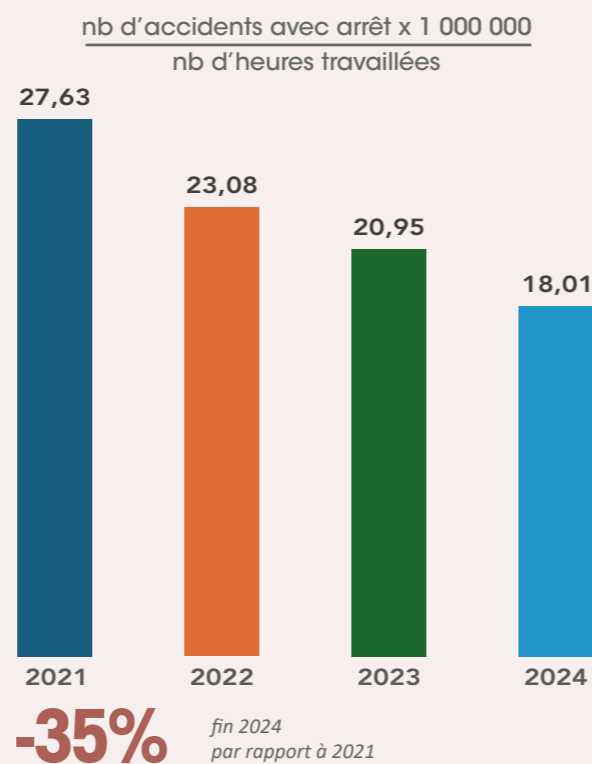


Réunion Sécurité - Site de Noyen-sur-Sarthe

Évolution du taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt

Fruit de la démarche HSE, les évolutions apportées aux conditions de travail ont contribué à l'amélioration de nos résultats sécurité. En 2024, le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt pour l'ensemble du Groupe s'élève à 18,01 (27,63 en 2021).

Le taux de fréquence se calcule de la manière suivante :



Objectifs 2027

- ➔ Diminuer de 10% le taux de fréquence des accidents du travail par rapport à 2024
- ➔ Promouvoir plus de 30 collaborateurs par an

Le saviez-vous ?

Une fois par an, les équipes Cofel se mobilisent en participant à des événements sportifs et fédérateurs comme les Foulées populaires au cœur de la ville de Limoges.

En 2024, plus de 70 collaborateurs se sont rassemblés pour la course royale de Versailles ! Des occasions renouvelées de faire vivre la dynamique collective et les valeurs du Groupe.



Course Royale - Versailles - 20 octobre 2024

Créer les conditions d'un environnement de travail positif et attractif

L'amélioration continue des conditions de travail est au cœur des priorités du Groupe Cofel. **Une enquête de satisfaction menée en 2021 a révélé un fort sentiment de fierté (85/100) et mis en lumière une bonne satisfaction globale (79/100).** Elle a aussi permis d'identifier des axes d'amélioration sur la gestion des carrières, la reconnaissance, la formation et la communication, intégrés dans un plan d'actions 2022-2024.

Depuis 2022, les dispositifs de communication interne ont été diversifiés et adaptés. Le Groupe diffuse ainsi son actualité et celle des marques sur les écrans de communication installés sur l'ensemble de ses sites en 2023. A l'aide d'un logiciel spécifique, les responsables ressources humaines ont la possibilité de transmettre de l'information via les écrans de manière autonome et avec une plus grande réactivité.

En 2024, la communication s'est renforcée avec le relai d'information mensuel sous forme de « newsletter » récapitulant les actions et initiatives en matière de communication de nos marques.



Cofel en action

Gestion des carrières et reconnaissance

Outre une attention nouvelle à déployer des programmes de formation pour toutes les catégories dans une logique de développement de l'employabilité, Cofel s'est fixé pour objectif de dynamiser une politique de promotion dans l'ensemble de ses établissements.

Dans un marché où l'introduction de compétences externes devient plus difficile, Cofel privilégie l'évolution interne, offrant à ses collaborateurs la possibilité d'occuper plusieurs fonctions, de changer de département et d'exercer différents métiers au cours de leur carrière. Forts de leur connaissance

des outils, des process et de l'organisation, ils sont les mieux placés pour réussir, y compris dans un nouveau poste.

Tout le monde y gagne : acquisition de nouvelles compétences, évolution de carrière, vision élargie de l'entreprise. Cette dynamique bénéficie également à l'entreprise, qui profite d'une motivation renforcée et d'une plus grande agilité interne.

Cette politique encourage l'idée de carrière au sein de l'entreprise, favorise aussi les passerelles entre les départements et s'est traduite par une hausse de +19% des promotions entre 2023 et 2024. Dans son plan 2025-2027, Cofel s'engage à promouvoir plus de 30 collaborateurs chaque année.

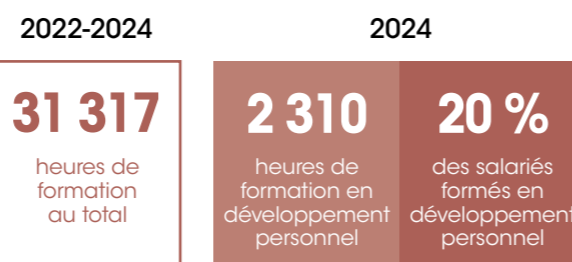
Développer les compétences

Accompagner chaque collaborateur, tout au long de son parcours professionnel

Le développement des compétences des collaborateurs constitue un levier essentiel de performance, tout en assurant leur employabilité.

Pour accompagner leur épanouissement professionnel, nous proposons à nos collaborateurs des parcours de formation adaptés, en conseillant et orientant chacun selon ses besoins. Ils sont acteurs de leur propre développement.

Dans le cadre du plan RSE 2022-2024, le Groupe a enrichi son offre de formation et s'est engagé à ce qu'au moins 10% des collaborateurs bénéficient chaque année d'une formation dédiée au développement personnel.



Adapter et enrichir l'offre de formation

Afin d'offrir des formations au plus grand nombre, le Groupe Cofel a renforcé son dispositif « Cofel Université ».

Les formations destinées aux collaborateurs de la catégorie « opérateurs » se sont étoffées avec des modules accessibles à tous :

- Une formation d'initiation à Windows et à Internet, lancée en 2022 dans tous les établissements, vient compléter les modules PLAYSAFE (sécurité) et « Ma petite entreprise », proposés depuis plusieurs années ;

150 h de formation dédiées au management ont été dispensées en 2023 et 2024 aux managers des comités de direction des sites.

- Depuis 2023, deux nouveaux modules sont proposés : « Bien-être et gestion du stress » et « Bien préparer sa retraite ».

En parallèle, une modalité de formation 100% digitale a été expérimentée dès 2023, avec trois modules à la carte pour les managers : mieux se connaître, développer son audace et incarner un leadership authentique.

Objectifs 2027

- ➔ **Former chaque année 15% des collaborateurs** via un parcours de développement personnel
- ➔ **Poursuivre la sensibilisation et la formation des collaborateurs à l'éthique des affaires**

Cofel en action

Construire des parcours « cousus main »

Le Groupe Cofel a mis en place un parcours de formation sur-mesure à destination des membres des comités de direction d'établissement.

Composé de quatre modules aux formats pédagogiques variés, il aborde les thématiques suivantes :

- Mieux se connaître pour mieux manager ;
- Poser le cadre managérial ;
- Manager la performance ;
- Manager l'humain.

Prévu sur 12 à 18 mois, ce parcours a permis de créer un socle commun de compétences managériales, favorisant l'efficacité et l'harmonie des équipes dans la durée, tout en valorisant les valeurs d'Exigence, d'Esprit d'équipe et de Convivialité.

Dès 2025, ce programme visera à intégrer systématiquement tous les nouveaux managers des comités de direction des sites industriels.

Préserver et transmettre notre savoir-faire

Le développement durable du Groupe Cofel passe par l'enrichissement et la transmission des savoir-faire de ses collaborateurs.

La priorité consiste à renforcer les expertises individuelles, développer la polyvalence, favoriser le partage et la transmission des connaissances au sein des équipes et fidéliser les talents.

Attirer et recruter les meilleurs profils pour nos différents métiers

Soucieux de maintenir un haut niveau d'exigence dans ses recrutements, **le Groupe Cofel a renforcé sa communication pour valoriser sa culture, ses engagements et ses métiers**. Dans un contexte de pénurie de compétences, Cofel propose un projet attractif et porteur de sens.

Le site internet dédié au recrutement s'enrichit régulièrement de contenus multimédias illustrant les valeurs, métiers, engagements et actualités du Groupe. En parallèle, **nos actualités sont relayées sur les réseaux sociaux, notamment sur la page LinkedIn Cofel**.

Transmettre notre savoir-faire

La transmission de notre savoir-faire unique est essentielle à la pérennité de notre activité et au maintien d'un haut niveau de performance.

Pour préserver les compétences de nos métiers manufacturiers exigeant une grande dextérité (gansage, piquage plateau, couture, tapissier...), **le Groupe a construit un programme de formation interne reposant sur l'expérience de collaborateurs aguerris**.

Les compétences s'acquièrent et se renouvellent en interne, dans une dynamique d'apprentissage continu.

Les formations, d'une durée de 2 à 6 mois selon les postes, sont assurées par des référents pleinement investis dans la transmission du savoir-faire.



Fabrication des ressorts ensachés - Site de Limoges



Le piquage des plateaux, faces été comme hiver, c'est plus que mon métier, c'est mon savoir-faire. J'embarre, c'est-à-dire que j'alimente la machine avec les différentes couches de matières avant le piquage puis je contrôle le plateau avec soin. Ce que j'aime surtout, c'est transmettre : partager les bons gestes, former les nouveaux. Ici, précision, rigueur et méthode sont essentielles.

Dan BOUTIGNY
Opérateur piquage plateau

Accueillir de nouveaux métiers

En 2024, le Groupe Cofel poursuit son développement industriel avec l'internalisation de la fabrication des suspensions de ressorts ensachés sur les sites de Criquebeuf-sur-Seine, Limoges et Vesoul. L'objectif est de produire en France, d'ici 2025, 80% du volume annuel, soit environ 320 000 suspensions.

A Criquebeuf, la réorganisation de la zone picking a permis l'installation de trois lignes, couvrant près de 70% du volume annuel du site. A Limoges, une ligne renouvelée assure aussi 70% des besoins. A Vesoul, deux nouvelles lignes permettent désormais de couvrir 100% des suspensions multizones et monozones.

La montée en compétences s'est faite en interne avec 13 évolutions vers des postes de conducteurs de machine et 6 embauches externes.

Favoriser l'inclusion et la diversité

Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Les managers de Cofel relaient les valeurs et la politique RH du Groupe, engagé pour la diversité et la parité à tous les niveaux.

Des avancées concrètes sont observées : 38% des cadres et membres du Comité managérial sont des femmes, contre 30% il y a 5 ans.

L'index de l'égalité professionnelle atteint 89/100 en 2024.

Objectifs 2027

- Maintenir l'indice égalité femmes/hommes avec une note minimale de 90/100
- Promouvoir la participation des femmes au sein de l'entreprise avec un ratio > 38%
- Maintenir une part d'achats entre 150 et 200 k€/an à valeur ajoutée sociale parmi les fournisseurs d'achats indirects

Pratiques responsables auprès du secteur protégé

Conscient de sa responsabilité sociétale, Cofel soutient depuis longtemps le secteur protégé en France via des achats directs et indirects.

Des partenariats durables avec des ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) permettent à des travailleurs en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle, contribuant à des missions variées : espaces verts, traiteur, reprographie, mise sous plis, fabrication de coiffes et sommiers.



9

ESAT sollicités en 2023 et 11 en 2024

210 k€

versés en 2023 et 2024 : 175 k€

Favoriser l'emploi et l'intégration des personnes en situation de handicap

Cofel s'engage depuis longtemps pour l'intégration des personnes en situation de handicap. **Fin 2024, le taux d'emploi atteint 6,5%, au-delà du seuil légal de 6%.**

6,5% Taux d'emploi de salariés Cofel en situation de handicap en 2024

5,8% en 2022 versus 4,5% en France - source DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques)

Depuis 2021, des actions de sensibilisation sont menées dans le cadre de la mission handicap. En 2023 et 2024, trois semaines de challenges numériques ont mobilisé les équipes sur ce thème.

Cofel en action

Participer à la semaine du handicap

A l'occasion de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées du 18 au 24 novembre 2024, une campagne de communication a été mise en place avec deux objectifs :

- Sensibiliser les collaborateurs sur la question du handicap ;
- Inciter les collaborateurs à se déclarer et nous transmettre une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) afin de répondre à nos objectifs légaux (6% de collaborateurs en situation de handicap).

Elle s'est matérialisée par l'envoi d'un mail d'informations adressé quotidiennement, la création et la projection d'une vidéo Cofel sur les écrans de communication, la mise à disposition de 25 guides/mémos/vidéos pour aller plus loin ainsi que 2 quizz de connaissances.

Soutenir le patrimoine manufacturier et les communautés locales

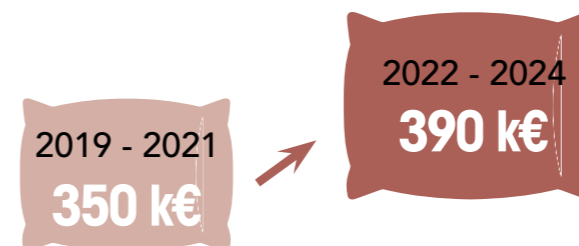
Cofel contribue à la pérennité industrielle française dans les régions, par le biais de l'emploi dans ses usines et privilégie la création de valeur durable (recrutements sur le bassin d'emploi, formation des collaborateurs...).

S'engager dans les territoires

Fort de 20 ans d'histoire, le Groupe Cofel conserve un ancrage national solide avec ses 4 sites de production en France, soutenus par des investissements industriels réguliers.

Il a investi 33 M€ dans son usine de Criquebeuf (ouverte en 2016), 4,5 M€ pour l'extension du site de Noyen-sur-Sarthe et l'intégration de la découpe mousse en 2022, et 3,3 M€ pour internaliser la fabrication des suspensions ensachées.

Soutenir les structures de l'économie sociale et solidaire



Pour limiter la mise au rebut des produits déclassés, Cofel favorise la réparation et le don à des associations avant le recyclage.

Entre 2022 et 2024, le Groupe a ainsi donné l'équivalent de 390 k€ à des associations aidant les sinistrés et personnes en grande précarité, telles qu'Emmaüs, le Secours populaire et Partagence.



Le point marque Un pas de géant

Notre site de Vesoul, deuxième employeur de la ville, est le symbole d'un savoir-faire manufacturier profondément enraciné et tourné vers l'avenir. Nous produisons désormais 100% de nos ressorts sur place, garantissant qualité, traçabilité et réduction de l'empreinte carbone. Par exemple, grâce à cette production locale, un matelas FrenchLine parcourt en moyenne moins de 500 km avant d'arriver chez son acheteur.



Soirée des Trophées du Savoir-Faire - Boulogne-Billancourt - 13 juin 2024



Contribuer à des projets participatifs



Depuis 2022, Cofel soutient l'artisanat français via la marque EPEDA, qui valorise le savoir-faire artisanal, fondement de son identité. Cette démarche s'accompagne d'un engagement en faveur de la préservation et de la transmission des métiers artisanaux. Les Trophées du Savoir-Faire, lancés en partenariat avec Ulule, soutiennent artisans et associations engagés pour l'excellence artisanale, avec des récompenses et un appui financier, confirmant le rôle citoyen de Cofel.

Objectifs 2027

- Récompenser les projets participatifs et verser des dons aux associations d'un montant ≥ 100 k€/an



Résultats et mesures concrètes du plan 2022-2024

Priorités

Grands enjeux et objectifs 2027

Offrir les meilleurs produits et services pour le confort et la santé de nos clients

	Gammes éco-conçues répondant aux référentiels RSE de nos clients et marques. Gouvernance des données pour fiabiliser les allégations environnementales.	Proposer des solutions éco-conçues	Éco-conception et consommation responsable : associer nos clients à une démarche durable. 100% des nouveaux produits évalués via l'analyse de leurs impacts environnementaux.
	Outil d'évaluation des impacts conforme ISO 14040-44 et à la méthodologie européenne (score unique).		
	Réduction de moitié des traitements biocides : 66% de nos tissus sans traitement (38% en 2021).	Promouvoir les matières les plus respectueuses de l'environnement et de la santé	Certification PEFC pour 100% de nos sommiers fabriqués. Participation active à l'affichage environnemental dans la filière ameublement.
	100% des matelas BULTEX, EPEDA et MERINOS labellisés OEKOTEX® STANDARD 100.		
	Mécénat INSEP (2023-2027) pour accompagner le sport de haut niveau. Deux thèses CIFRE sur l'évaluation du sommeil des sportifs. Blog SommeilLab Bultex : plus de 180 articles et 18 modules (podcasts, vidéos).	Innover pour améliorer la qualité du sommeil	Expertise scientifique et partenariats pour améliorer en continu.

Réduire l'impact environnemental de notre activité

	Acier recyclé : ≥ 90% d'acier recyclé dans nos suspensions ressorts.	Renforcer des achats responsables	Fournisseurs : ≥ 60% du CA Achats mobilisé pour réduire l'empreinte CO ₂ . Emballages des produits fabriqués : 50% de matières recyclées.
	Emballages : 21% de matériaux recyclés utilisés (vs 8% en 2022).		
	Fibres naturelles : 100% d'origine française dès 2025 (EPEDA).	Intégrer l'économie circulaire	Produits BULTEX : ≥ 20% de mousse recyclée ou renouvelable d'ici 2030.
	Matelas BULTEX : 5% de matières premières recyclées ou renouvelables dans les cœurs.		
	Energie : augmentation de +1% (base 2019) de la consommation totale en kWh/pièce produite à périmètre non équivalent, liée aux évolutions du parc machines (-4,7% à fin 2022 à périmètre équivalent). Autoproduction électrique : 23% sur le site de Noyen-sur-Sarthe grâce à la centrale photovoltaïque.	Réduire nos émissions de gaz à effet de serre	Energie : 100% d'électricité renouvelable d'ici 2030. Emissions CO ₂ : réduire les émissions directes (Scopes 1&2) et sur la chaîne de valeur (Scope 3).
	Décarbonation : formalisation d'une démarche avec plan d'actions. Emissions CO ₂ : -11,2% d'émissions absolues comparé à 2022.		
	Déchets : -7% de déchets par pièce produite (base 2021) soit 3,5 kg/produit fini.	Améliorer la valorisation des déchets et la fin de vie des produits	Fin de vie produits : développer les activités de réparation et de reconditionnement.

Renforcer notre engagement social

	Accidents de travail : -35% du taux de fréquence avec arrêt (base 2021). Formation Santé & Sécurité : déploiement pour 535 collaborateurs.	Promouvoir la santé, la sécurité et le bien-être au travail	Accidents du travail : -10% du taux de fréquence (base 2024). Promotions : > 30 collaborateurs par an.
	Satisfaction collaborateurs : mise en œuvre du plan d'actions post-enquête 2021 (carrières, communication, reconnaissance, formation).		
	Développement personnel : > 10 % des collaborateurs formés chaque année.	Développer les compétences et transmettre notre savoir-faire	Développement personnel : 15% des collaborateurs formés/an. Ethique des affaires : poursuivre la sensibilisation et la formation.
	Parcours CODIR : sessions sur-mesure et 150 h de formation dispensées.		
	Indice égalité femmes/hommes : 89/100.	Favoriser l'inclusion et la diversité	Indice égalité femmes/hommes : ≥ 90/100 Ratio de présence des femmes ≥ 38%. Achats responsables : 150-200 k€/an d'achats indirects auprès de fournisseurs à impact social.
	Handicap : taux d'emploi porté à 6,5% en 2024 (vs 5,8% en 2022). ESAT : > 540 k€ de prestations sur la période 2022-2024.		
	Internalisation fabrication des suspensions à ressorts ensachés : création de 19 postes spécialisés. Dons et mécénat : > 440 k€ sur 2022-2024.	Soutenir le patrimoine manufacturier et les communautés locales	Dons et mécénats : ≥ 100 k€/an et récompenses aux projets participatifs.

